

*Initiatives parlementaires*

Les pourparlers de Vienne portent sur les forces conventionnelles en Europe. Là encore, il y a des progrès notables. Ces pourparlers ont commencé en 1973, mais il n'ont jamais donné grand-chose avant ces derniers temps.

Il y a eu des progrès dans les pourparlers que j'ai mentionnés au cours des dernières années. Certains traités ont été conclus, par exemple celui sur les forces nucléaires intermédiaires.

Toutefois, il reste encore beaucoup à faire. D'ailleurs, nous pourrions nous abandonner à un faux sens de sécurité en raison de ce qui a déjà été accompli. Pourtant, si l'on regarde le traité sur les FNI, on s'aperçoit qu'il ne prévoit la destruction que de 1 100 armes de portée intermédiaire sur un total de 60 000 engins nucléaires. Ce n'est donc qu'une goutte d'eau dans un grand seau si l'on considère la puissance de destruction de tous ces engins.

Il est extrêmement important de faire des progrès, car tout cela est relié à la prolifération des armes nucléaires, c'est-à-dire à l'acquisition de la technologie par des pays qui ne l'ont pas actuellement. Autrement dit, des progrès sur des questions comme l'interdiction totale des essais sont nécessaires si l'on veut que se poursuive le traité de non-prolifération de 1970.

Je voudrais dire un mot de ce traité. Il prévoit que les pays signataires renoncent au droit de mettre au point des armes nucléaires. Un total de 124 pays ont signé, le Canada parmi eux. Trois des États disposant d'armes nucléaires, sur cinq, ont également signé le traité.

Selon le traité, les pays qui n'avaient pas d'armes nucléaires au départ se sont engagés à ne pas mettre au point ce genre d'armements. Et fait important: pas un seul d'entre eux ne l'a fait depuis l'entrée en vigueur de ce traité en 1970.

Ce qu'il y a de paradoxal, c'est que les puissances nucléaires signataires, à savoir les États-Unis, l'Union soviétique et la Grande-Bretagne, promettaient de réduire leurs stocks d'armements nucléaires conformément à l'article 6 du traité de non-prolifération.

Mais ce n'est pas ce qu'elles ont fait. Au demeurant, l'Union soviétique et les États-Unis, qui possédaient 6 000 armes nucléaires stratégiques en 1970, en comptaient 20 000 l'an dernier. Ainsi, à l'exception des puissances nucléaires, tous les autres pays signataires du traité de non-prolifération en ont respecté les dispositions. C'est une raison, et je ne la trouve pas suffisante en

ce qui me concerne, que des pays comme la France et la Chine ont invoquée pour ne pas signer ce traité. Ils ont dit: «Pourquoi le ferions-nous alors que les États-Unis, l'Union-soviétique et la Grande-Bretagne font preuve d'hypocrisie en n'obéissant pas aux dispositions de l'article 6 de ce traité.»

Quinze États seraient à la veille de disposer d'armements nucléaires, notamment l'Inde, le Pakistan, le Brésil, l'Argentine, Israël et l'Afrique du Sud qui n'ont pas signé ce traité parce qu'ils doutaient de la sincérité des puissances nucléaires. Ils avaient des raisons comme je l'ai signalé tout à l'heure. Les trois puissances nucléaires concernées ont quadruplé leurs stocks d'armements nucléaires depuis 1970.

Ces 15 États-seuils sont en train de se doter de la capacité de produire des armements nucléaires. Le seul moyen pour les puissances nucléaires de les convaincre de s'arrêter est de leur montrer qu'elles font des progrès dans le contrôle et dans la destruction de leurs armements nucléaires.

C'est important parce que le traité de non-prolifération arrive à échéance en 1995 et que la dernière conférence de révision de ce traité aura lieu en août prochain à Genève. Les quinze États sur le point de se doter d'armes nucléaires et d'autres aussi suivront les travaux avant de décider s'ils signent le traité et si, en 1990, il y a lieu d'en repousser l'échéance.

Et le gouvernement du Canada dans tout cela? La fiche du gouvernement conservateur montre de bons aspects et des moins bons. Ce gouvernement a accompli un excellent travail lors de la conférence «ciels ouverts» de la semaine dernière. Il a adopté une position ferme et des progrès ont pu être enregistrés. Il a également signé le Traité de limitation des armes nucléaires à moyenne portée. Tout cela est à son crédit.

Cependant il faut dire que le gouvernement continue les essais de missiles de croisière qui sont déjà dépassés, ce qui entre en contradiction flagrante avec les objectifs des autres négociations qui se déroulent en ce moment. Ce gouvernement s'apprête à construire une base de l'OTAN au Labrador. Pendant que les superpuissances s'entendent sur le retrait de leurs troupes basées en Europe, le gouvernement veut construire une nouvelle base de l'OTAN à laquelle les autochtones du Labrador s'opposent. De plus, les conservateurs ne veulent pas dévier des lignes directrices tracées dans leur Livre blanc de 1987 qui se rattache directement au discours de la